

L'ORÉAL OPTÉ POUR UNE UTILISATION OPTIMALE DE L'ÉNERGIE

À l'horizon 2020, L'Oréal s'est fixé comme objectif de réduire de 60% par rapport à 2005 :

- les émissions de CO₂ de ses activités ;
- la consommation d'eau et les déchets par unité de produit fini.

Depuis de nombreuses années, **EDF Entreprises accompagne L'Oréal dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone de ses sites** en agissant sur deux axes :

- 1) la substitution des énergies d'origine fossile par des sources d'énergie peu ou pas carbonées ;
- 2) la mise en œuvre de solutions qui permettent de réduire, ou de mieux maîtriser, la consommation d'énergie.

